Une nouvelle catégorisation politique des eaux : la baignade en eau libre. L'exemple de Paris "ville baignable"

A new political categorization of water bodies: swimming in open water. The example of Paris, "swimmable city"

Jean-Paul Haghe¹, Agathe Euzen²

- ¹ UMR 8586 PRODIG 2, rue Valette 75005 Paris jean-paul.haghe@univrouen.fr
- ² LATTS 14/20 boulevard Newton, Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77447 Marne-la-Vallée cédex 02 agathe.euzen@enpc.fr

RÉSUMÉ

L'article propose d'analyser le développement d'une nouvelle catégorisation politique des eaux à partir de l'examen de la presse et de la littérature consacrée à la baignade en eau libre dans la Seine et la Marne en région parisienne. Cette étude à été complété par une série d'entretiens non directifs effectués auprès des représentants des parties prenantes. Il apparait qu'à travers le caractère spectaculaire et médiatisé d'événements sportifs ou festifs (Big Jump, baignades urbaines expérimentales, Paris plage au bassin de La Villette et l'Open Swim Stars en 2017, candidature aux J.O. de Paris) c'est bien une nouvelle déclinaison du rapport politique à l'eau dans la ville dont il s'agit. Il semble qu'un nouveau processus de catégorisation des fleuves et rivières urbaines apparaisse, une nouvelle catégorisation politique de la qualité des eaux entre baignable/non baignable. Nous nous interrogerons pour voir dans quelle mesure les nouvelles pratiques de baignade "urbaine" et leur institutionnalisation révèlent et participent à ce processus. Quelle est la pertinence politique de cette nouvelle catégorie descriptive, quels en sont les enjeux?

ABSTRACT

The article analyses the development of a new political categorization of water from the press and literature devoted to swimming in open water in the Seine and the Marne in the Paris region. This study was completed by a series of non-directive interviews conducted with stakeholder representatives. It appears that through the spectacular and well-publicized nature of sporting and festive events (Big Jump, experimental urban bathing, Paris Plage at the Bassin de La Villette and the Open Swim Stars in 2017 and candidacy for the Paris Olympics) there is indeed a new political relationship with water in the city. It appears that a new process of categorizing urban rivers is emerging, a new political categorization of water quality into swimmable and non-swimmable. We investigate to what extent new "urban" bathing practices and their institutionalization reveal and participate in this process. What is the political relevance of this new descriptive category, what are the stakes?

MOTS CLES

Urban swimming, Water quality, Public policy, Seine, political ecology

1

1 LE FLEUVE EN VILLE : CONTRADICTIONS ENTRE LA QUALITE INTRINSEQUE DE L'EAU ET LA DEMANDE SOCIALE ET POLITIQUE D'UN NOUVEAU CADRE DE VIE

Le développement récent de la baignade urbaine en Région Parisienne s'inscrit dans le contexte socioculturel occidental marqué par les aspirations des citadins à voir la "nature" s'intégrer au plus près de leur espace vécu et pouvoir s'adonner à de nouvelles pratiques ludiques et sportives. Ce nouveau "désir d'eau" francilien s'inscrit également dans un contexte à la fois géopolitique (compétition entre les grandes métropoles mondiales: Jeux Olympiques, attractivité internationale du cadre de vie, leadership pour être une ville durable) et de politique locale marquée par la concurrence des découpages institutionnels urbains qui voient leur légitimité mise en cause (Ville de Paris, Grand Paris, Région, départements Franciliens). La tentation politique est forte de mettre en place un indicateur de qualité de la Seine et de la Marne intramuros qui soit populaire, simple à comprendre et gage d'un bon gouvernement des eaux et de l'environnement et qui se substitue à des indicateurs considérés par les élus et les citoyens comme incompréhensibles parce que trop techniques L'objectif de "ville Baignable" est ainsi entré dans l'agenda politique des élus de l'agglomération parisienne depuis trois ans.

2 LA BAIGNADE DANS LES COURS D'EAU URBAINS : DE LA PRATIQUE TRANSGRESSIVE AU PROJET DE TERRITOIRE

La baignade en Seine est régulée par le pouvoir politique depuis deux siècles. Dès le XVIIIe, la baignade est autorisée à Paris mais se voit cantonnée à certains lieux choisis afin de veiller au respect des bonnes mœurs. Les conflits d'usage avec la navigation entraînent l'interdiction de se baigner dans l'ensemble du département de la Seine en 1923. A partir de 1950 on observe des fermetures répétées des lieux de baignade du fait des épisodes de pollution (19 décembre 2003 Arrêté préfectoral interdisant de se baigner en Seine dans le département du Val-de-Marne, en raison de sa contamination chimique et bactériologique). A partir des années 1970 la pratique de la baignade en eau vive disparait sous l'effet de la réglementation, des aménagements (les berges deviennent inaccessibles à cause des voies rapides) et de la mauvaise perception de la qualité de l'eau par les habitants. Le bain dans la Seine devient une pratique transgressive et marginale (performances d'artistes ou paris de noctambules). La reconquête des berges entreprise à partir des années 1990 avec le développement des waterfronts et la valorisation du paysage fluvial changent la donne. Une nouvelle perception de la rivière urbaine qui est désormais instituée comme patrimoine naturel apparait avec les opérations de réhabilitation des petites rivières urbaines et la reconstitution des écosystèmes aquatiques sur certains tronçons (Bièvre, pont de Sèvres). Le bain en eau libre dans la rivière de la ville devient un symbole de réussite de la reconquête du milieu naturel fluvial et du développement durable urbain. Cette vision est renforcée par les expériences menées dans d'autres villes européennes. A partir de 1980 la section de la Société Suisse de Sauvetage (SLRG) organise tous les ans le Rheinschwimmen qui réunit des milliers de nageurs sur le Rhin pour traverser sur 2 km la ville de Bâle. Les images de cet événement sont massivement utilisées par les promoteurs du droit à se baigner, qui, un peu partout, commencent à avoir l'oreille des élus. Dans le cadre du projet « Elbe vivante », Roberto Epple initie la première journée internationale de baignade dans l'Elbe (2002) qui prendra une dimension européenne avec le Big Jump. L'opération Big Jump soutenue par l' European Rivers Network repose sur un concept simple: des citoyens se jettent à l'eau pour revendiquer de façon festive et ludique l'amélioration de la qualité des eaux de baignade et des eaux de surface en général. A Londres et Berlin, les projets d'infrastructures se multiplient : deux architectes, les frères Jan et Tim Edler proposent d'aménager en baignade le canal du lac Spree; à Londres, la King's Cross Pond, pensé à l'origine comme une œuvre d'art temporaire, devient en peu de temps un hotspot baignade (2015). En France, l'activisme de l'association Laboratoire des baignades urbaines expérimentales et la mise en place d'un véritable programme de reconquête de la Marne par Marne-Vive font entrer la question de la baignade en eau libre dans l'agenda politique. Le fleuve est au cœur du plan de communication parisien et Anne Hidalgo joue à fond la carte olympique pour relancer la tradition de la baignade dans la Seine. L'Apur, l'agence d'urbanisme de la ville, liste 49 sites qui peuvent proposer plusieurs lieux de baignade dans la Seine et la Marne, «Avec l'idée que la baignade dans la Seine soit un héritage des JO». Durant l'été 2017 la baignade devient organisée, la mairie de Paris propose une nouvelle déclinaison de l'opération «Paris Plage» en aménageant des pontons de

baignade dans le bassin de La Villette. Peu de temps auparavant des centaines de jeunes avaient participé à des baignades sauvages dans le canal de l'Ourcq et de Saint Denis pendant la semaine de canicule du mois de juin. On assiste donc à la convergence d'une demande sociale et d'un projet politique qui se concrétise par la tenue en juin 2017 du Forum Objectif Baignade à Saint-Maur-des-Fossé présidé par Patrick Ollier, président du Grand Paris.

3 UNE NOUVELLE CATEGORISATION POLITIQUE DE LA QUALITE DES EAUX DES RIVIERES URBAINES : BAIGNABLE / NON BAIGNABLE

Les institutions mises en place pour gérer les problématiques environnementales appréhendent la réalité écologique à partir de catégories descriptives (Bouleau 2017), cette auteure montre qu'actuellement en France l'institutionnalisation de deux catégories servent à qualifier les rivières : le «patrimoine piscicole » fluvial et la « pollution ». Il semble qu'un nouveau processus de catégorisation des fleuves et rivières apparaisse (Haghe J.-P., Euzen A., Servais P. 2017). Depuis les cinq dernières années, la baignade urbaine est intégrée à l'agenda médiatique, elle se développe à la fois grâce à l'activisme des associations de natation et de courants politiques alternatifs, elle devient même une véritable demande sociale pendant les périodes de canicules. Au début marginale, cette pratique proscrite par la réglementation est entrée depuis deux ans dans l'agenda politique malgré la réticence de certaines institutions (Voies Navigable de France, A.R.S., représentants de la batellerie, brigade fluviale, Port de Paris). « La baignade urbaine est un objectif populaire, festif, technique, industriel et de sécurité qui nous rassemble » déclare en juillet 2017 Sylvain Berrios, président du Syndicat mixe Marne Vive et vice-président de la Métropole du Grand Paris. Pour les uns (S.I.A.A.P., élus) cette pratique devient un gage et un indicateur de la qualité sanitaire des eaux, elle illustre la bonne gouvernance politique et technique du bassin versant. Pour les autres il s'agit à la fois d'une reconquête politique, "rendre la rivière au citoyen", et d'un désir de trouver à proximité de chez soi une forme de nature présupposée encore intacte. La baignade en eau libre tend à devenir un marqueur normatif lisible par le plus grand nombre de citoyens, il leur permet d'évaluer la qualité de l'eau et donc l'efficience des politiques publiques (J. Chirac maire de Paris déclare en 1988, « dans cinq ans, on pourra à nouveau se baigner dans la Seine »). Elle devient aussi un élément de projet urbain (lutte contre les îlots de chaleur, cadre de vie) et s'intègre au marketing territorial du Grand Paris, future ville durable à vocation mondiale. La baignade dans la Seine ou la Marne devient un puissant margueur symbolique de la "ville baignable". Pourtant on doit s'interroger sur la pertinence politique de cette nouvelle catégorie descriptive (baignable/non baignable) car elle peut servir à masquer la dégradation physico-chimique ou environnementale de la Seine et de la Marne en Région Parisienne (documentée depuis 30 ans par les travaux du PIREN Seine), les difficultés pour la mise en œuvre du PAQES (Plan d'amélioration de la qualité des eaux de la Seine) et l'échec relatif des institutions chargées de leur amélioration malgré les sommes considérables qui y ont été consacrées.

BIBLIOGRAPHIE

Bouleau G., (2017),"La catégorisation politique des eaux sous l'angle de la political ecology: patrimoine piscicole et la pollution en France", L'Espace géographique 3/17, 214-203, ed. Belin.

Haghe J.-P., Euzen A., Servais P., (2017), « Baignade urbaine dans la Seine et la Marne : un indicateur de qualité des cours d'eau ? » in Lestel L., Carre C., Les rivières urbaines et leur pollution, Paris : Editions Quae, 61-78

Goncalves, A., Rocher, V. & Pichon, S., (2009), Bacteriological water quality of Paris conurbation: from sewage to river. Techniques – Sciences – Méthodes, 3, 38-49.